Informations de base

2001/2339(INI) INI - Procédure d'initiative	Procédure terminée
Harcèlement sur le lieu de travail **Subject** 4.15.12 Protection et droits des travailleurs, droit du travail	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
EMPL Emploi et affaires sociales	ANDERSSON Jan (PSE)	15/02/2001

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
FEMM Droits de la femme et égalité des chances	SMET Miet (PPE-DE)	27/02/2001

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
28/02/2001	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
10/07/2001	Vote en commission		Résumé
10/07/2001	Dépôt du rapport de la commission	A5-0283/2001	
19/09/2001	Débat en plénière		
20/09/2001	Décision du Parlement	T5-0477/2001	Résumé
20/09/2001	Fin de la procédure au Parlement		
28/03/2002	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2001/2339(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55
État de la procédure	Procédure terminée

Dossier de la commission	EMPL/5/14441

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	**Commission**	**Référence**	**Date**	**Résumé**
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A5-0283/2001	10/07/2001	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T5-0477/2001 JO C 077 28.03.2002, p. 0022-0138 E	20/09/2001	Résumé

Harcèlement sur le lieu de travail

2001/2339(INI) - 20/09/2001 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté le rapport de M. Jan ANDERSSON (PSE, S) sans amendement (se reporter au résumé précédent). Le Parlement demande instamment aux institutions européennes, aux États membres et aux partenaires sociaux de combattre le harcèlement et toutes les formes de maltraitance au travail.